

LEDS, MAAN et MRV : analyse des bonnes pratiques à l'échelle mondiale

Rapport de synthèse



International Partnership
on Mitigation and MRV



LOW EMISSION
CAPACITY BUILDING
PROGRAMME

LEDS, MAAN et MRV : analyse des bonnes pratiques à l'échelle mondiale

Rapport de synthèse

Mai 2014

Partenariat international sur l'atténuation et le MRV

www.mitigationpartnership.net

Programme de renforcement des capacités sur les faibles émissions

www.lowemissiondevelopment.org

Cette étude a reçu le soutien du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire dans le cadre de son Initiative internationale pour le climat (IKI).

www.international-climate-initiative.com

Rapport de synthèse

Auteur

Nicholas Harrison (Ecofys)

Édition

Frauke Röser et Katja Eisbrenner (Ecofys)

Analyse des bonnes pratiques à l'échelle mondiale

Coordination

Nicholas Harrison (Ecofys) assisté de Manish Kumar Shrivastava et Neha Pahuja (TERI), Ana María Majano et Maria José Gutiérrez (INCAE), Xander van Tilburg et Lachlan Cameron (ECN)

www.ecofys.com · www.teriin.org · www.incae.edu · www.ecn.nl

Comité de pilotage

Steffen Menzel et Anna Pia Schreyögg (BMUB), Dr. Sebastian Wienges et Verena Bruer (GIZ), Yamil Bonduki, Rebecca Carman, Allison Towle, James Vener et Mateo Salomon (PNUD)

Auteurs collaborateurs

Altami Arasty (Mitigation Momentum), Cristián Mosella (ONF International), Daniel Abreu Mejía, Dang Hong Hanh (VNEEC), Edwin Vega-Araya (INCAE), Enrique Rebolledo (Bajo Carbono), Gesine Haensel (Ecofys), James Falzon (ECN), Juan José Castillo Lugo (Universidad de Bogotá Jorge Tadeo Lozano), Jules Chuang (South Pole Carbon), Kimberley Mees (Ecofys), Lachlan Cameron (ECN), Lina Li (Ecofys), Manish Kumar Shrivastava (TERI), Matthew Halstead (ECN), Mauro Oliveira Pires (Instituto Chico Mendes de Conservação da Biodiversidade), Neha Pahuja (TERI), Nicholas Harrison (Ecofys), Patana Surawatanapongs (South Pole Carbon), Rita Effah (TERI), Swati Agarwal (TERI), Tom Mikunda (ECN), Vu Van Quang (VNEEC), Yong Eun Shin (Dong-Eui University)

Graphisme

webersupiran.berlin · Allemagne

Imprimé sur du papier 100% recyclé Circlesilk Premium White
Certifié FSC, Ange Bleu, ecolabel européen

1 Table des matières

1	Approche analytique	4
	1.1 Contexte et objectif	4
	1.2 Méthodologie	4
	1.3 Liste des études de cas sélectionnées	5
2	Facteurs de réussite des initiatives d'atténuation	5
	2.1 Leadership et engagement politique	6
	2.2 Mobilisation et gestion des parties prenantes	6
	2.3 Intégration et institutionnalisation	6
	2.4 Financement	7
	2.5 Capacités techniques	7
	2.6 Mesures d'atténuation ciblées, incitatives et appliquées	8
	2.7 Processus et cadre	8
	2.8 Information transparente et vérifiable	8
3	Conclusions et enseignements	9
4	Annexes	10
	4.1 Critères généraux de bonnes pratiques pour les initiatives d'atténuation	10
	4.2 Caractéristiques de qualité technique des LEDS, des MAAN et des systèmes de MRV	10
	Caractéristiques de qualité technique des LEDS	10
	Caractéristiques de qualité technique des MAAN	11
	Caractéristiques de qualité technique des systèmes de MRV	11

1 Approche analytique

1.1 Contexte et objectif

Le Partenariat international sur l'atténuation et le MRV a été mis en place pour encourager les échanges constructifs entre pays développés et pays en développement afin de combler le fossé entre les ambitions et les besoins en matière d'atténuation des changements climatiques. Dans cette optique, le Partenariat contribue par ses activités à l'élaboration et à la mise en œuvre efficace de stratégies de développement à faibles émissions de carbone (LEDS), de mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) et de systèmes de mesure, notification et vérification (MRV).

Le programme LECB de renforcement des capacités sur les faibles émissions est mené conjointement par la Commission européenne, l'Allemagne, l'Australie et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il vise à renforcer les capacités techniques et institutionnelles de 25 pays à concevoir et mettre en œuvre des stratégies nationales de développement à faibles émissions de carbone par l'intermédiaire de mesures d'atténuation mobilisant à la fois le secteur public et le secteur privé.

Pour renforcer les ambitions des pays partenaires en termes d'atténuation et contribuer à améliorer les actions dans le domaine relativement nouveau des LEDS, MAAN et des systèmes de MRV, le Partenariat et le programme LECB ont chargé Ecofys et ses partenaires (ECN, INCAE et TERI) d'étudier une série de cas illustrant comment des mesures d'atténuation sont élaborées et concrètement mises en œuvre dans des contextes nationaux variés. Ces études de bonnes pratiques fournissent des informations précieuses sur l'élaboration et la mise en œuvre concrètes de mesures d'atténuation dans 21 pays.

L'initiative a été appuyée dans les pays partenaires par différents projets, mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative internationale pour le climat (IKI) du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire.

1.2 Méthodologie

L'étude a été menée en trois phases. La première phase a été consacrée à l'élaboration et à la révision d'une grille d'évaluation des dispositifs nationaux en matière d'atténuation (capacités et mécanismes institutionnels et politiques) et des critères de bonnes pratiques contenues dans les LEDS, MAAN et systèmes de MRV. Lors de la deuxième phase, les dispositifs nationaux en matière d'atténuation ont été analysés dans un échantillon de pays des trois régions ciblées (l'Asie et le Caucase ; l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) ; l'Amérique latine et les Caraïbes).

Enfin, lors de la troisième phase, des exemples de bonnes pratiques ont été sélectionnés dans 21 pays des trois régions ciblées. Leur examen a ensuite donné lieu à une série d'études de cas détaillées portant sur chacun des pays. Description détaillée des trois phases :

1. **Élaboration des critères et de la grille d'évaluation** : elle s'est faite sur la base d'une grille et de critères formulés par le secrétariat du Partenariat international sur l'atténuation et le MRV avec les contributions et les remarques du programme LECB du PNUD. Le contenu de la grille et les critères ont été examinés à la lumière des publications pertinentes ainsi qu'au travers d'une série de consultations et d'entretiens avec des experts. Le comité de pilotage du projet, en collaboration avec des experts du Center for Clean Air Policy (CCAP) et du World Resources Institute (WRI), a conduit un examen final et recommandé d'ultimes modifications.
2. **Examen du dispositif en matière d'atténuation** : l'étude a été élaborée en utilisant des données tirées à la fois de recherches documentaires et de l'expertise des collaborateurs nationaux du PNUD et de GIZ. Cette étude ne prétend pas être une évaluation complète et approfondie, mais plutôt un bilan de la situation dans un éventail de pays importants visant à identifier des bonnes pratiques éventuelles et les analyser plus en détail.
3. **Analyse de cas** : à partir des activités identifiées lors de l'examen conduit à la phase 2, de la littérature et des contributions des experts, une présélection de bonnes pratiques potentielles a été effectuée. Le choix des cas vise à respecter un équilibre entre les contextes régionaux et nationaux et à dégager un large spectre d'exemples de bonnes pratiques dans le domaine des activités liées aux LEDS, MAAN et systèmes de MRV. Après un complément d'information sur un certain nombre de cas, le choix s'est orienté vers une liste restreinte de 21 études de cas nationales. Ecofys et ses partenaires régionaux (ECN, INCAE et TERI) ont ensuite mené des recherches dans chaque pays concerné et rencontré des experts et des parties prenantes. Après un examen du comité de pilotage du projet, les auteurs ont modifié leurs premières versions des études de cas et vérifié avec les personnes interrogées l'exactitude et la précision du contenu final.

La section suivante contient un résumé des principaux facteurs de réussite identifiés dans l'étude. Des renseignements plus détaillés sont disponibles dans chacune des études de cas à l'adresse : www.mitigationpartnership.net/gpa.

1.3 Liste des études de cas sélectionnées

Pays	Titre
Afrique du Sud	Recherche intégrée et création de scénarios pour l'élaboration d'une LEDS
Bhoutan	Intégrer les objectifs en matière d'égalité des sexes dans la LEDS et les MAAN
Brésil	Mettre en œuvre les politiques de prévention et de contrôle visant à réduire la déforestation
Chili	Élaborer un programme public-privé de gestion du carbone
Chine	Mettre en œuvre un programme national d'efficacité énergétique
Colombie	Élaborer une MAAN intégrée verticalement et axée sur les transports en commun
Costa Rica	Développer un système intégré de MRV pour le secteur forestier
Éthiopie	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour une économie verte résistante aux changements climatiques
Géorgie	Élaborer des plans d'action au niveau municipal pour atténuer les effets des changements climatiques
Inde	Développer les objectifs en matière d'énergie renouvelable et les stratégies d'appui
Indonésie	Coordonner les institutions en vue de la formulation d'une LEDS et de MAAN
Kenya	Hiérarchiser les options d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national sur les changements climatiques
Liban	Collaborer en vue de la hiérarchisation et de la sélection de mesures d'atténuation
Mexique	Établir un cadre MRV exhaustif à l'échelle nationale
Pérou	Planifier la lutte contre les changements climatiques au Pérou
Philippines	Coordonner l'action nationale sur les changements climatiques
République de Corée	Stratégie nationale coréenne de croissance verte
République dominicaine	Élaborer un plan national de développement respectueux du climat
Thaïlande	Intégrer la gestion des déchets à la planification des énergies renouvelables
Tunisie	Collaborer pour harmoniser les données, les informations et les mesures d'atténuation des changements climatiques
Viet Nam	Mettre en œuvre un programme national d'efficacité énergétique

2 Facteurs de réussite des initiatives d'atténuation

L'analyse et l'évaluation des 21 cas retenus pour cette étude a permis d'examiner un éventail d'activités (et leurs impacts) dans des contextes nationaux et régionaux variés. On trouve dans chacun des cas un grand nombre des caractéristiques de bonnes pratiques identifiées dans les critères et, si toutes les approches ne sont pas nécessairement transposables facilement dans n'importe quel contexte, les études de cas fournissent des enseignements utiles aux acteurs en charge de l'élaboration ou de la mise en œuvre d'activités similaires. Dans cette optique, chaque étude de cas présente de manière synthétique des informations sur les enseignements tirés et les possibilités de transposition afin de guider le lecteur souhaitant entreprendre des activités similaires.

L'étude des obstacles pratiques rencontrés pour élaborer et mettre en œuvre des mesures d'atténuation (en matière de capacités, d'information, d'institutions, de financements et d'aspects socio-culturels) a permis d'identifier, dans les 21 études de cas nationales, une gamme d'approches visant à y remédier. Ces approches fournissent au lecteur des idées concrètes pour l'aider à transposer les succès obtenus dans chacun des cas examinés.

Ces derniers ont été sélectionnés car ils illustrent des bonnes pratiques. Cependant, certaines initiatives d'atténuation sont toujours en cours et leur impact final ne peut donc pas encore être déterminé avec exactitude. Quelques cas s'appuient en partie sur des facteurs liés à un contexte relativement unique (p. ex : contexte de la gouvernance en Chine, fort potentiel des énergies renouvelables en Inde) et peuvent ne pas être aisément transférables à d'autres contextes. Tous les cas évalués fournissent toutefois des informations utiles et concrètes sur des approches efficaces de mise en œuvre de mesures d'atténuation au plan national, et présentent de nombreuses autres stratégies utiles et transférables.

On trouvera dans les pages suivantes un résumé des conclusions tirées de l'analyse des 21 études de cas nationales, présenté sous forme d'une liste de facteurs clés de réussite pouvant s'avérer utiles pour la formulation d'interventions similaires dans d'autres pays. Chaque étude de cas nationale contient également des informations détaillées sur les enseignements tirés, les facteurs nécessaires au transfert de certaines activités, ainsi qu'une liste de contacts et de liens pour un complément d'information. Toutes ces informations figurent dans les fiches de cas disponibles en ligne sur : www.mitigationpartnership.net/gpa.

2.1 Leadership et engagement politique

La plupart des études de cas (18 sur 21) mentionnent un leadership et un engagement politique au plus haut niveau comme facteur de réussite. Il peut s'agir du soutien des dirigeants politiques comme le président ou le premier ministre (p. ex : Indonésie, Corée du Sud et Éthiopie) ou d'autres officiels hauts placés (p. ex : soutien du secrétaire permanent du ministère de l'Environnement et des Ressources minérales au Kenya). Le rôle des dirigeants régionaux et locaux, comme les maires, a également été souligné dans plusieurs cas (p. ex : Géorgie, Colombie et Thaïlande).

Le leadership et l'engagement politique peut se manifester de différentes façons comme l'illustrent les différentes études de cas :

- » **Promouvoir une vision pour le pays** : dans le cas de la Corée du Sud, du Mexique et de l'Éthiopie, les dirigeants politiques ont endossé une vision nationale forte pour leur pays en matière de mesures d'atténuation (p. ex : stratégie coréenne de croissance verte, ou économie verte résistante aux changements climatiques en Éthiopie).
- » **Mettre en place de nouvelles institutions** : dans certains cas, l'engagement politique a abouti à la création ex nihilo de nouvelles institutions comme en Inde, où un ministère des Énergies nouvelles et renouvelables a été créé, signalant ainsi le poids politique de cette question à l'échelle fédérale. De même, le président des Philippines a établi la Climate Change Commission, chargée de superviser les activités d'atténuation et d'adaptation.
- » **S'impliquer de manière concrète et visible** : en République dominicaine, le Bureau du président a lui-même organisé au Palais national des réunions consultatives sur le plan de développement respectueux du climat, dont beaucoup ont été ouvertes par le vice-président en personne. De même, aux Philippines, le palais présidentiel a apporté un soutien logistique au démarrage de la Climate Change Commission et en Éthiopie, le Bureau du premier ministre préside le conseil national de haut niveau en charge des questions environnementales.

2.2 Mobilisation et gestion des parties prenantes

Dans 18 pays sur 21, l'association des parties prenantes et la gestion efficace de leur implication dans la conception, l'élaboration, et la mise en œuvre d'activités d'atténuation a été un facteur important de réussite.

L'implication des parties prenantes passe par :

- » **Des actions de sensibilisation** : comme plusieurs cas le montrent, investir dans des activités de sensibilisation permet de renforcer le soutien des parties prenantes et leur implication dans les activités. C'est le cas, par exemple, au Kenya, en Indonésie ou au Pérou, où des efforts considérables ont été menés pour sensibiliser aux mesures d'atténuation des effets des changements

climatiques. Dans certains cas, la sensibilisation est centrée sur des programmes ou des activités spécifiques comme l'efficacité énergétique au Viet Nam, où des campagnes de sensibilisation nationales et provinciales sont fréquemment conduites par le biais d'ateliers, de concours et de diffusions de l'information à la radio, à la télévision ou sur Internet.

- » **La facilitation du dialogue** : permettre une communication efficace entre les parties prenantes (de secteurs et niveaux de gouvernement différents) est essentiel pour améliorer la transparence et renforcer la confiance et la collaboration. On peut citer, par exemple, le dialogue intersectoriel qui a présidé à l'élaboration en Afrique du Sud des scénarios d'atténuation à long terme (LMTS) ou bien à la hiérarchisation des MAAN en Tunisie, ou encore le dialogue entre le gouvernement national et les collectivités locales en Colombie.
- » **La collaboration entre les différents ministères concernés** : au Liban par exemple, la collaboration efficace et toujours active entre le ministère de l'Environnement et le ministère des Finances a renforcé le processus d'élaboration des MAAN.
- » **La mobilisation du secteur privé** : par exemple, lors de l'élaboration des mesures d'atténuation destinées au secteur du ciment en Tunisie, le partage des données entre les groupes cimentiers et le gouvernement a largement contribué à la mise en place d'interventions efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). En Colombie, l'association des promoteurs immobiliers à l'élaboration d'une MAAN d'aménagement axé sur les transports en commun et la collaboration avec les industries énergivores en Chine, en Corée, au Chili et au Viet Nam ont été des éléments essentiels à l'élaboration et à la mise en œuvre d'activités d'atténuation efficaces.
- » **L'appropriation par les parties prenantes** : cette appropriation a été acquise de plusieurs façons. Par exemple, via des processus techniques comme l'association des parties prenantes au processus de hiérarchisation des MAAN au Liban, ou bien en impliquant davantage les principales parties prenantes et en leur donnant plus de responsabilités, comme au Brésil où les états et les municipalités ont été associés à la stratégie fédérale de réduction de la déforestation. De nombreux cas étudiés montrent combien il est important que le gouvernement national s'approprie fortement le processus et que des approches fortement participatives soient adoptées pour associer les parties prenantes. Cela a été le cas par exemple pour la formulation de la stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques au Pérou ou des scénarios d'atténuation en Afrique du Sud, ou encore par l'intermédiaire du Philippines Development Forum ou du groupe de référence en matière d'intégration au Bhoutan.

2.3 Intégration et institutionnalisation

L'intégration des activités d'atténuation des changements climatiques dans les plans et les activités des organismes nationaux joue un rôle important, comme l'illustrent 11 des cas examinés.

Cela passe par :

- » **Le développement d'activités existantes** : en Tunisie, des propositions de MAAN ont été identifiées à partir d'évaluations techniques des besoins déjà existantes, tandis qu'en Colombie, la mise en œuvre de la MAAN d'aménagement axé sur les transports en commun bénéficie de la mise en place réussie du système de bus à haut niveau de service et de l'harmonisation des efforts aux échelons national et infranational.
- » **L'ancrage dans des stratégies et des plans existants** : les mesures d'atténuation et d'adaptation ont été intégrées au plan de développement à moyen terme au Kenya et aux processus quinquennaux de planification en Inde et en Chine. En Tunisie et en Corée, la planification de l'atténuation des changements climatiques est étroitement harmonisée avec la planification énergétique.
- » **La prise en charge par des institutions existantes** : par exemple, en Indonésie, les activités d'atténuation ont été dirigées par le ministère pour la Planification nationale du développement qui a veillé à leur intégration dans les activités classiques de planification des activités. Au Bhoutan, un groupe de référence en matière d'intégration spécialement formé a joué un rôle prépondérant pour intégrer la problématique de l'égalité des sexes dans les activités d'atténuation.
- » **Une intégration verticale** : dans plusieurs des cas étudiés, l'harmonisation effective de l'action publique aux niveaux national et infranational a revêtu une importance particulière, notamment dans les contextes où des actions sont mises en œuvre aux échelons infranationaux (p. ex : transport en Colombie, énergie en Géorgie et prévention de la déforestation au Brésil).
- » **De nouveaux textes de loi** : on peut citer l'adoption d'une loi sur les changements climatiques au Mexique, qui garantit un mandat fort (et peu vulnérable aux fluctuations politiques) aux mesures d'atténuation et renforce les besoins d'activités de mesure, notification et vérification. Dans certains pays, ce sont des lois portant sur des questions spécifiques qui ont joué un rôle moteur, comme la loi indienne de 2003 sur l'électricité pour soutenir le déploiement des énergies renouvelables ou la loi coréenne instaurant un mécanisme d'échange des émissions pour soutenir la mise en œuvre de nouveaux outils d'atténuation basés sur le marché. L'adoption d'une législation à l'échelon infranational a également joué un rôle crucial. Par exemple, les nouveaux pouvoirs dévolus aux administrations locales au Brésil par la loi sur la gestion des forêts domaniales, la loi complémentaire et la nouvelle loi forestière ont énormément contribué à la réussite des efforts de réduction de la déforestation.
- » **Des projets pilotes** : les projets pilotes fournissent des éléments concrets sur la façon de développer et/ou d'intégrer les activités d'atténuation dans les stratégies globales de développement. Par exemple, la réussite de la phase pilote du mécanisme d'échange des émissions en Corée et du programme Top 1 000 en Chine ont fourni des informations essentielles pour convaincre ces deux pays de se lancer avec confiance dans la reproduction de ces activités à plus grande échelle.

2.4 Financement

Sept études de cas insistent sur l'importance d'un appui et de mécanismes financiers adéquats pour gérer et coordonner efficacement la répartition des fonds.

On peut citer pour exemple :

- » **Le soutien budgétaire** : les Philippines ont mis en place des fonds dédiés pour soutenir différents types de programmes, projets et activités liés au climat. Ces fonds sont alimentés par des contributions budgétaires et déboursés par les organismes des collectivités locales.
- » **Les instruments financiers spéciaux** : pour appuyer la réalisation des activités de la stratégie éthiopienne pour une économie verte résistante aux changements climatiques, un instrument financier a été spécialement mis en place (« CRGE facility »). L'objectif de cet instrument est de fournir un fonds unique pour aider le gouvernement à coordonner les activités et à déboursier les fonds en fonction des domaines prioritaires identifiés.
- » **L'appui financier international** : l'importance de l'aide financière internationale pour la formulation et la mise en place de mesures d'atténuation a été également soulignée dans plusieurs cas. Par exemple, la préparation des plans d'action sur les énergies renouvelables en Géorgie et la mise en œuvre du programme national d'efficacité énergétique au Viet Nam ont bénéficié d'une aide internationale.

2.5 Capacités techniques

Six des études de cas ont insisté sur l'importance de faire appel à du personnel possédant les compétences techniques suffisantes pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'atténuation.

On peut distinguer les deux niveaux suivants :

- » **Capacités au niveau national** : un gouvernement qui possède une connaissance solide des différents secteurs est un facteur de réussite dans beaucoup de cas. Par exemple, c'est grâce à une bonne connaissance de leurs secteurs que les organismes publics tunisiens ont été en mesure de dresser facilement des inventaires et de recueillir des données de MRV en vue de mener des mesures d'atténuation. En Indonésie, les MAAN et les LEDS ont été bien comprises au niveau opérationnel, ce qui a permis de faire remonter de la base des idées techniques et des informations de référence qui ont préparé le terrain à un soutien politique affirmé. Au niveau infranational, la présence d'employés qualifiés et motivés dans les administrations des municipalités a été jugée déterminante pour permettre aux villes de Géorgie d'élaborer leurs plans d'action sur les énergies durables.
- » **Capacités externes** : on peut citer par exemple le programme MAPS, élaboré en Afrique du Sud, qui apporte une expertise régionale et internationale aux pays ciblés afin qu'ils renforcent leur capacité nationale sur des questions complexes se rapportant aux scénarios d'atténuation et à la modélisation économique.

2.6 Mesures d'atténuation ciblées, incitatives et appliquées

Comme en témoignent six des études de cas, il est important d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation ciblées assorties d'incitations efficaces et de mécanismes garantissant leur application.

Cela passe par :

- » **Cibler les mesures** : comme le montrent de nombreux cas examinés, les activités doivent être ciblées efficacement afin de mettre en avant un réel potentiel en matière d'atténuation. En Chine, par exemple, le programme Top 10 000 cible les grandes entreprises particulièrement énergivores qui présentent un potentiel intéressant en matière d'atténuation tout en ayant les capacités suffisantes pour mettre en œuvre des mesures dans ce domaine. En Thaïlande, les mesures d'atténuation se sont concentrées sur le problème des volumes importants de déchets qui avait déjà été identifié comme un défi environnemental domestique majeur, c'est pourquoi elles ont été bien acceptées par les différentes parties prenantes.
- » **Proposer des incitations** : la mise en place de mesures incitatives susceptibles de stimuler l'implication dans les activités d'atténuation a été un facteur majeur de réussite selon plusieurs des études de cas. C'est notamment le cas au Chili, avec l'élaboration de mesures incitatives efficaces pour encourager la participation des secteurs privé et public à un programme volontaire de gestion des émissions. En République dominicaine, la visibilité internationale donnée à la stratégie nationale de développement respectueux du climat a incité les acteurs nationaux (en particulier le gouvernement) à maintenir la dynamique pour obtenir des résultats significatifs. Au Brésil, la publication sur Internet de la liste des propriétés soumises à embargo pour déforestation illégale a permis aux négociants en viande bovine et soja de ne plus s'approvisionner en matières premières auprès des entreprises concernées. Cette mesure a eu un impact sur la demande et constitue un effet dissuasif pour décourager la déforestation illégale à l'avenir. Enfin, les mécanismes basés sur le marché comme le mécanisme d'échange d'émissions en Corée ou le programme Top 10 000 en Chine, incitent fortement, aussi bien sur le plan financier que du point de vue de la réputation, différents acteurs à soutenir les activités d'atténuation.
- » **Garantir l'application** : l'application effective des politiques et des lois est citée comme un facteur de réussite dans plusieurs cas, et plus particulièrement au Brésil, où un renforcement de l'application (p. ex. : produits placés sous embargo ou confiscation d'équipements) a entraîné une baisse importante des taux de déforestation.

2.7 Processus et cadre

Pour cinq des cas examinés, la réussite s'explique entre autres par la mise en place de processus et de cadres définissant clairement les activités et les rôles des différentes parties prenantes dans le contexte d'efforts de coordination souvent complexes.

Cela passe par :

- » **Une feuille de route claire** : c'est un facteur important, cité dans plusieurs études de cas, pour permettre la coordination efficace entre de multiples partenaires, comme les participants du secteur privé au programme Top-10 000 en Chine ou au programme national volontaire de gestion du carbone au Chili.
- » **Des mandats et des tâches bien définis** : des parties prenantes et des partenaires qui comprennent bien la façon dont ils doivent s'impliquer dans le processus sont un facteur d'efficacité en termes de réalisation des objectifs, comme plusieurs études de cas le mentionnent. Par exemple, pour le PlanCC au Pérou, des responsabilités et des tâches clairement définies sont assignées aux institutions participantes, qui peuvent ainsi se concentrer sur leurs rôles et leurs missions, ce qui réduit le risque de doubles emplois.
- » **Des calendriers réalistes** : le calendrier des actions est un autre facteur important. Par exemple, lors de l'élaboration du PlanCC au Pérou, le temps nécessaire à la réalisation d'activités essentielles (renforcement des capacités, constitution d'une base de données factuelle) a été anticipé et aménagé dans la chronologie du projet.

2.8 Information transparente et vérifiable

Cinq cas ont également souligné l'importance de mettre à disposition des informations transparentes et vérifiables pour servir de base à la sélection, à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités. C'est un facteur :

- » **De crédibilité** : l'utilisation d'informations transparentes et vérifiables permet de renforcer la crédibilité des décisions. Par exemple, au Costa Rica et au Chili, l'utilisation de normes internationales en matière d'information a permis de renforcer la confiance dans les produits proposés (p. ex. : absence de double comptage garantie et obtention des impacts escomptés).
- » **De transparence dans le processus de hiérarchisation des priorités** : par exemple, au Liban, la transparence du processus de hiérarchisation des MAAN (notamment s'agissant des critères) a permis au ministère de l'Environnement de démontrer qu'il ne privilégiait pas telle ou telle approche ou tel ou tel objectif et ses conclusions ont ainsi été mieux acceptées.

3 Conclusions et enseignements

Il est encourageant de noter que dans toutes les régions, des mesures d'atténuation très variées sont en cours et que de nombreux exemples de pratiques efficaces sont mis en œuvre, avec différents degrés d'avancement. Les enseignements présentés dans les études de cas fournissent au lecteur des informations générales, des idées pratiques et des ressources complémentaires sur chaque pratique qui lui permettront de répondre aux questions quoi ? quand ? qui ? et comment ? Les cas présentent les leçons tirées de l'expérience de l'élaboration et de la mise en œuvre de mesures d'atténuation dans des contextes culturels, politiques et socio-économiques très divers. Nous avons déjà souligné dans la partie précédente un éventail de facteurs transsectoriels qui semblent avoir contribué à la réussite de nombreux cas. Pour rappel, ces facteurs incluent : leadership et engagement politique, implication et gestion des parties prenantes, recours à des mesures d'incitation, des objectifs ciblés, des cadres et des processus appropriés, intégration et institutionnalisation des mesures d'atténuation, financement adéquat et capacités techniques suffisantes.

Bien que les leçons tirées des différents cas soient souvent liées à un contexte spécifique, il n'en reste pas moins que plusieurs facteurs communs se dégagent qui peuvent être intéressants si l'on envisage d'élaborer des actions similaires ailleurs. On peut citer notamment :

- » **L'appui financier** : sans surprise, l'importance de la mobilisation de ressources financières suffisantes et de la mise en place de mesures d'incitation appropriées a joué un rôle primordial dans de nombreux cas (huit). De ce point de vue, la transparence financière (p. ex : au Viet Nam) et l'implication active des parties prenantes (p. ex : en Corée) sont également des considérations majeures.
- » **La capacité à impliquer les bons partenaires au bon moment** : savoir mobiliser les bonnes personnes et les institutions appropriées est primordial pour la réussite des projets. Comme le montrent l'expérience du Chili, de l'Afrique du Sud et de la Colombie, se donner le temps nécessaire pour recruter les ressources humaines de manière judicieuse et au moment opportun permet d'éviter des problèmes par la suite. Il est également important de décider de la taille idéale du groupe des participants, comme le démontre le cas du Liban.
- » **Implication des acteurs locaux** : ils jouent un rôle vital, en grande partie du fait de leur proximité avec le contexte local et de leur capacité à mettre en œuvre certaines activités avec plus d'efficacité (p. ex : rôle du suivi de l'application dans la prévention de la déforestation au Brésil). L'intérêt d'accorder

plus de responsabilités aux administrations locales pour agir et soutenir la mise en œuvre des politiques nationales est mis en exergue dans plusieurs cas (Géorgie, Brésil et Colombie notamment). Les cas du Kenya et de l'Inde illustrent également les avantages d'une approche ascendante pour enrichir les informations utilisés pour la planification des actions d'adaptation et d'atténuation au niveau national.

- » **Fournir une perspective à long terme** : les actions inscrites dans une perspective à long terme peuvent rassurer les entreprises privées et d'autres parties prenantes et les convaincre des avantages et du retour sur investissement potentiel de ces actions (ex. : Chili, Chine). Établir un lien clair avec les objectifs de développement à court ou à long terme permet aux mesures d'atténuation d'être politiquement mieux acceptées (ex. : Inde).
- » **Développer des politiques/structures existantes** : l'intégration des actions aux politiques existantes, par exemple pour mettre en œuvre les MAAN (Colombie) ou la réforme de ministères ou d'institutions en place garantit l'adhésion politique et l'appropriation institutionnelle nécessaires pour mettre en œuvre et suivre les actions de manière adéquate (Éthiopie, Inde).

Nous encourageons le lecteur à explorer plus en détail les cas en accédant aux ressources en ligne accompagnant chacun des cas et en contactant les interlocuteurs nationaux indiqués afin de maîtriser parfaitement les actions à reproduire (et celles à éviter) lorsque l'on élabore et met en œuvre des mesures d'atténuation similaires partout ailleurs.

4 Annexes

4.1 Critères généraux de bonnes pratiques pour les initiatives d'atténuation

1. Visent un impact substantiel sur les émissions de GES (p. ex. : en ciblant les sources/secteurs les plus polluants);
2. Contribuent au développement durable (p. ex. : en contribuant à la réalisation des OMD ou d'autres objectifs de développement);
3. Sont alignées sur des stratégies de développement à faibles émissions de carbone (LEDS) ou d'autres stratégies nationales climatiques ou environnementales;
4. Englobent un ensemble d'interventions variées (y compris mécanismes politiques et financiers) élaborées à partir d'une analyse approfondie des barrières;
5. Ont une portée élargie (p. ex. : portée sectorielle ou nationale) et sont évolutives;
6. Bénéficient d'un parrainage politique à un haut niveau (se traduisant par exemple par l'utilisation des ressources financières d'un « parrain » politique);
7. Comportent un cadre pour les activités de MRV;
8. Encouragent l'investissement privé et les effets de levier;
9. Sont l'aboutissement d'un processus participatif impliquant les parties prenantes;
10. Bénéficient d'une coordination et d'un engagement manifestes au niveau interministériel;
11. Ont été institutionnalisées afin de garantir la pérennité et la permanence des mesures dans le temps (impossibilité de revenir en arrière);
12. Comportent un plan de financement bien défini incluant des fonds domestiques ainsi qu'un mécanisme durable de financement (permettant à terme de ne plus dépendre des financements internationaux ou des fonds publics);
13. Comportent un plan détaillé de mise en œuvre.

4.2 Caractéristiques de qualité technique des LEDS, des MAAN et des systèmes MRV

Caractéristiques de qualité technique des LEDS

1. Processus initié et dirigé au niveau national, lié aux processus, stratégies et mesures nationales déjà en place (p. ex. : inclusion des secteurs prioritaires et des objectifs de développement);
2. Engagement et leadership politiques au plus haut niveau;
3. Coordination entre certains ministères clés (ex. : finances, énergie);
4. Mobilisation de parties prenantes de tous les secteurs (y compris le secteur privé) afin de dégager un consensus entre elles;
5. Vision à long terme associée à la définition claire de mesures et d'objectifs stratégiques à court et moyen terme;
6. Analyse approfondie et transparente des scénarios et du potentiel, des coûts et des avantages connexes de la réduction des émissions en prenant en considération les coûts et bénéfices indirects;
7. Équilibre adéquat entre différents domaines politiques dont les incitations économiques, les systèmes d'information et le déploiement et l'utilisation des technologies;
8. Données fiables fondées sur des analyses scientifiques (p. ex. : inventaires des GES, scénarios des rapports biennaux actualisés);
9. Recours à un appui technique et professionnel, à des conseils et à l'apprentissage entre pairs, dans les organismes publics et privés;
10. Document dynamique dans le cadre d'un processus continu d'actualisation.

Caractéristiques de qualité technique des MAAN

1. Visent un impact substantiel sur les émissions de GES (p. ex. : en ciblant les sources/secteurs les plus polluants);
2. Contribuent au développement durable (p. ex. : en contribuant à la réalisation des OMD ou d'autres objectifs de développement);
3. S'insèrent dans les LEDS et/ou stratégies nationales climatiques ou environnementales en vigueur;
4. Englobent un ensemble d'interventions variées (y compris mécanismes politiques et financiers) élaborées à partir d'une analyse approfondie des obstacles;
5. Ont une portée élargie (p. ex. : portée sectorielle ou nationale) et sont évolutives;
6. Bénéficient d'un parrainage politique à un haut niveau (se traduisant par exemple par l'utilisation des ressources financières d'un « parrain » politique);
7. Comportent un cadre pour les activités de MRV;
8. Encouragent l'investissement privé et les effets de levier;
9. Sont l'aboutissement d'un processus participatif impliquant les parties prenantes;
10. Bénéficient d'une coordination et d'un engagement manifestes au niveau interministériel;
11. Ont été entièrement institutionnalisées afin de garantir la pérennité et la permanence des mesures dans le temps (impossibilité de revenir en arrière);
12. Comportent un plan de financement bien défini incluant des fonds domestiques ainsi qu'un mécanisme durable de financement (permettant à terme de ne plus dépendre des financements internationaux ou des fonds publics);
13. Comportent un plan détaillé de mise en œuvre.

Caractéristiques de qualité technique des systèmes de MRV

1. Mesure et contrôle des émissions de GES
 - » Ont mis en place des systèmes pour le suivi régulier des émissions de GES;
 - » Couvrent tous les secteurs économiques;
 - » Élaborent des scénarios d'émissions;
 - » Bénéficient de ressources humaines et financières adéquates;
 - » Processus d'assurance qualité.
2. Suivi et surveillance des mesures et des politiques
 - » Incluent des méthodes pour quantifier les réductions directes, indirectes et à long terme des émissions et déterminer les avantages connexes et les coûts du développement durable;
 - » Incluent des données de référence, des indicateurs et des chaînes de résultat;
 - » Bénéficient de ressources humaines et financières adéquates;
 - » Processus d'assurance qualité.
3. Mesure et contrôle du soutien (financier, technique, en renforcement des capacités)
4. Communication;
 - » Incluent des rapports réguliers et substantiels sur le progrès des mesures de réduction des émissions de GES;
 - » Incluent des inventaires des GES;
 - » Satisfont l'exigence de présentation du rapport biennal actualisé.
5. Vérification
 - » Des experts indépendant vérifient l'exactitude et la qualité des informations reçues;
 - » Ils sont conformes aux normes en matière de consultation et d'analyse internationales (annexe IV : <http://unfccc.int/resource/docs/2011/awgla14/eng/104.pdf>).

Financement



Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation,
Building and Nuclear Safety



Australian Government

of the Federal Republic of Germany

Coordination

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Empowered lives.
Resilient nations.

Effectué par

ECOFYS

sustainable energy for everyone

En collaboration avec

